



23, RUE JEAN CANAVESE - 06100 NICE

☎ : 04.93.80.99.52 ☎ : 04.93.62.63.11 ✉ : [ad06@occe.coop](mailto:ad06@occe.coop)

Nice, le 10 avril 2015

Jean Claude RANUCCI  
Président de l'OCCE 06

**Important : en pièce jointe, la feuille de pouvoirs à ouvrir et à retourner sans tarder selon le cas ou saisir directement le formulaire en ligne: ([site OCCE 06](#) → [Espace réservé](#)).**

à

Madame la Directrice  
Monsieur le Directeur  
Mesdames et Messieurs les  
Enseignants mandataires de  
Coopératives scolaires

Objet : **Assemblée générale de l'OCCE 06**

## CONVOCAATION

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous adresser la présente convocation pour l'Assemblée Générale de l'Association Départementale des Alpes-Maritimes de l'Office Central de la Coopération à l'École (OCCE 06) qui se tiendra le :

**MERCREDI 13 MAI 2015 A 16 H 30**

**AU SIEGE DE L'OCCE**

**23 RUE JEAN CANAVESE 06100 NICE**



### Ordre du jour

1. Rapport moral et d'activités.
2. Rapport financier 2013-2014 du trésorier.  
Rapport du Commissaire aux comptes pour l'exercice 2013-2014.  
Approbation des comptes, affectation du résultat, quitus aux administrateurs.
- 3.
4. Le projet triennal d'activité de l'OCCE 06, budget prévisionnel 2015-2016.
5. Élections au Conseil d'administration de l'OCCE 06 (cf. Fiches de candidatures sur le site [www.occe06.com](http://www.occe06.com)).
6. Questions diverses.

Je vous remercie, par votre présence, d'enrichir les débats et d'apporter de nouvelles propositions. Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs l'expression de mes salutations coopératives.

Le Président de l'OCCE 06

Jean Claude RANUCCI

La coopérative de l'école peut être représentée par son délégué ou confier son pouvoir à un mandataire d'une autre école.

**La coopérative peut aussi donner pouvoir au conseil d'administration**

**>>> Dans ce cas, renvoyer alors au plus tôt la feuille de mandat jointe ou saisir directement le formulaire en ligne en cliquant >>>[ici](#)<<< puis renseigner vos identifiants dans la rubrique "Espace écoles"**